



RAPPORT D'ANALYSE MÉTIER Fonction - Rémunération

« Chef de projet informatique (Cadre) »

L'étude suivante porte sur la fonction de « Chef de projet informatique (Cadre) » et dresse un **portrait type du salarié** (ou indépendant) exerçant ce métier, de son **employeur** (ou de sa structure), et de l'ensemble de ses **rémunérations ou autres avantages**.

Les salaires et autres rémunérations ont été analysés en fonction de plusieurs critères tels que : sexe, diplôme, âge, région, effectif et forme juridique de l'employeur (ou de sa structure), secteurs d'activité, ancienneté,...

L'ensemble des données analysées dans ce document ont été calculées à partir des 5211 profils de salaires déclarés anonymement sur le site www.juritruavail.com au 6 Avril 2011.

Préambule

L'étude suivante porte sur la fonction de « Chef de projet informatique (Cadre) » et dresse un **portrait type du salarié** (ou indépendant) exerçant ce métier, de son **employeur** (ou de sa structure), et de l'ensemble de ses **rémunérations ou autres avantages**.

Le salaire et autres rémunérations ont été analysés en fonction de plusieurs critères tels que : sexe, diplôme, âge, région, effectif et forme juridique de l'employeur (ou de sa structure), secteurs d'activité, ancienneté,...

L'ensemble des données analysées dans ce document ont été calculées au 6 Avril 2011 à partir des 5211 profils de salaires déclarés anonymement sur le site www.juritravail.com.

Avertissement

Les données sont présentées à titre indicatif, elles correspondent à des salaires déclarés et n'ont en conséquence aucune valeur légale. Juritravail.com décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourra être faite par l'internaute des informations obtenues.

Les informations métiers

Définition

Au sein d'une entreprise utilisatrice ou d'une SSII, un chef de projet est un authentique chef d'orchestre - chargé d'animer une équipe plus ou moins importante, il est responsable au quotidien de l'avancement d'un projet et donc de la satisfaction de son client. L'intervention d'un chef de projet commence dès la phase d'étude - elle va lui permettre de déterminer le temps nécessaire à la réalisation du projet, le budget qu'il faut lui affecter ainsi que la composition et l'organisation de l'équipe de développement. Une fois le projet en route, le chef de projet coordonne le travail des différents intervenants, adaptant le planning en fonction de l'avancement. Au quotidien, il est l'interlocuteur principal du commanditaire - s'il travaille dans une entreprise utilisatrice, il s'agit d'une direction, d'un ou de plusieurs services. S'il travaille dans une SSII, il travaille sur une mission donnée pour le compte d'une entreprise cliente. Dans tous les cas, il n'y a qu'un objectif - terminer le projet dans les délais sans avoir dépassé le budget, le tout en ayant répondu aux attentes du client ! Ensuite, il participe à la mise en place, procédant si nécessaire à des améliorations.

(Source Syntec Informatique - Chambre professionnelle des SSII et des Editeurs de logiciels)

Catégorie socioprofessionnelle Insee

Chefs de projets informatiques, responsables informatiques

Synonymes et autres appellations

Project manager

Principales qualités personnelles requises

Nos internautes ont sélectionné pour vous les 11 qualités personnelles les plus importantes pour exercer le métier de « Chef de projet informatique (Cadre) » :

- | | |
|--|---|
| 1. Méthode et rigueur (125 votes) | 6. Sens de l'organisation (89 votes) |
| 2. Capacités d'adaptation (102 votes) | 7. Bon esprit d'analyse, de synthèse (86 votes) |
| 3. Autonomie (101 votes) | 8. Aptitudes à encadrer (83 votes) |
| 4. Sens des responsabilités (98 votes) | 9. Motivation, implication (81 votes) |
| 5. Esprit d'équipe (93 votes) | 10. Sang froid, résistance aux pressions (80 votes) |
| 11. Réactivité, rapidité d'intervention (77 votes) | |

Autres qualités requises

Capacité ? travailler avec d'autres corps de métier (76 votes), Capacités managériales (75 votes), Dynamisme (74 votes), Esprit d'initiative, force de proposition (73 votes), Disponibilité (73 votes), Efficacité (73 votes), Aisance relationnelle (72 votes), Aisance à parler en public (70 votes), Persévérance, aller jusqu'au bout des choses (67 votes), Conscience professionnelle (67 votes), Charisme, leadership (67 votes), Capacité recul et analyse (64 votes), Confiance en soi (62 votes), Pragmatisme (62 votes), Respect de l'autre (59 votes), Capacité à fédérer (58 votes), Diplomatie (58 votes), Bonne mémoire (53 votes), Capacités Rédactionnelles (52 votes), Ouverture d'esprit, tolérance (52 votes), Sens du dialogue (52 votes), Pédagogie (51 votes), Sens des chiffres et de la rentabilité (50 votes), Ténacité (49 votes), Curiosité (49 votes), Sens de l'objectivité (48 votes), Respect de la hiérarchie (48 votes), Fiabilité, intégrité, honnêteté, loyauté (48 votes), Force de conviction (47 votes), Ecoute (46 votes), Calme (45 votes), Exigence (44 votes), Souplesse dans le dialogue (44 votes), Créativité (42 votes), Qualité de négociateur (41 votes), Excellente présentation (38 votes), Détermination (38 votes), Psychologie (37 votes), Goût du risque, du challenge (34 votes), Fermeté (33 votes), Discernement (32 votes), Esprit positif d'entrepreneur (31 votes), Eloquence, talent oratoire (30 votes), Discrétion (27 votes), Goût du déplacement, du voyage (27 votes), Avoir le sens du commerce (26 votes), ...

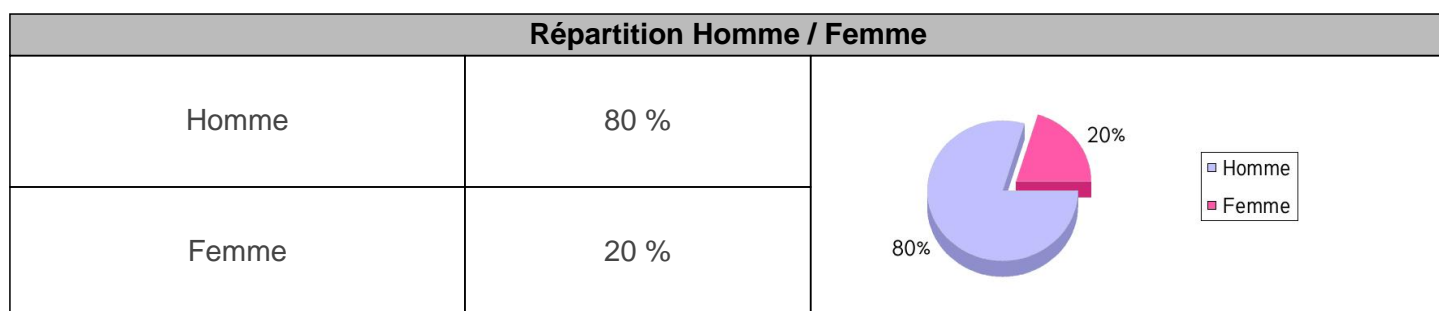
Le métier de « Chef de projet informatique (Cadre) » en France

Le profil du salarié

Juritravail vous présente l'ensemble des informations, concernant le portrait type de ce métier, issues de l'analyse statistique des profils anonymes déposés par nos internautes.

Répartition des « Chef de projet informatique (Cadre) » Homme / Femme

Si les femmes représentent, actuellement, 47% de la population active, elles constituent surtout la majorité des travailleurs à temps partiel (83%) et ne sont que 8% de l'ensemble des chefs d'entreprises. Sur 100 femmes actives, 49 sont employées, 8 ouvrières et 13 cadres (*Rapport du Cese, Conseil économique, social et environnemental, mars 2009*). Le graphique suivant vous indique la proportion d'hommes par rapport à celle de femmes exerçant le métier de « Chef de projet informatique (Cadre) ».

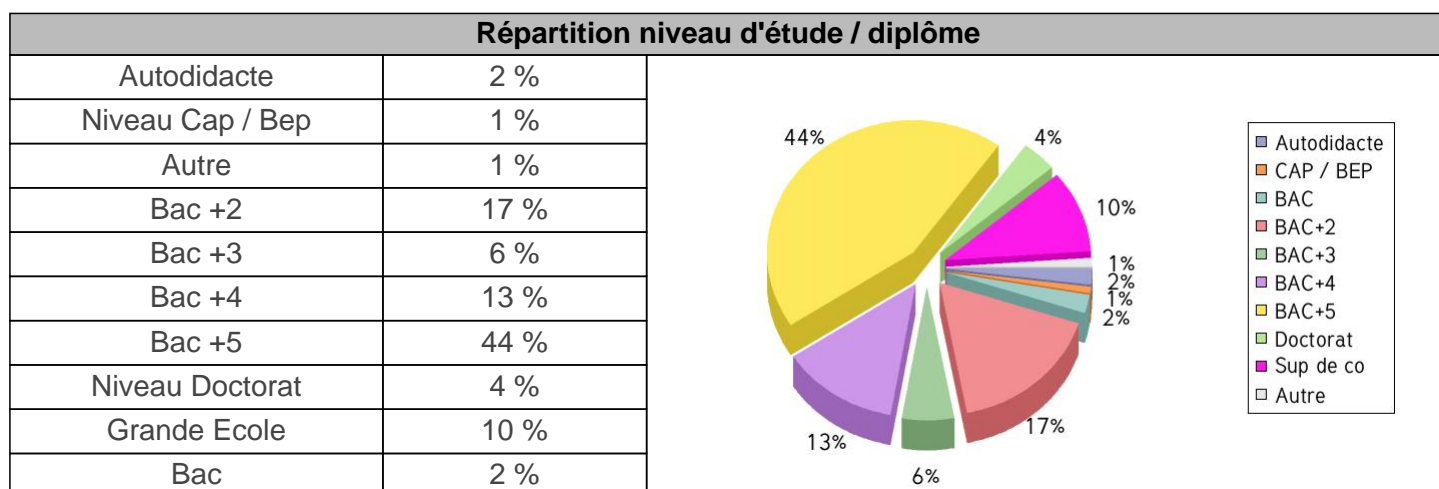


Source JuriTravail

80 % d'hommes exercent le métier de « Chef de projet informatique (Cadre) » contre 20 % de femmes.

Répartition des « Chef de projet informatique (Cadre) » par diplôme

Contrairement aux autres pays d'Europe, le diplôme, en France, reste une porte d'entrée privilégiée pour nombre d'emplois, l'expérience étant prise en considération, qu'en second plan. Le diagramme ci-dessous illustre les différents niveaux de formation des « Chef de projet informatique (Cadre) ».

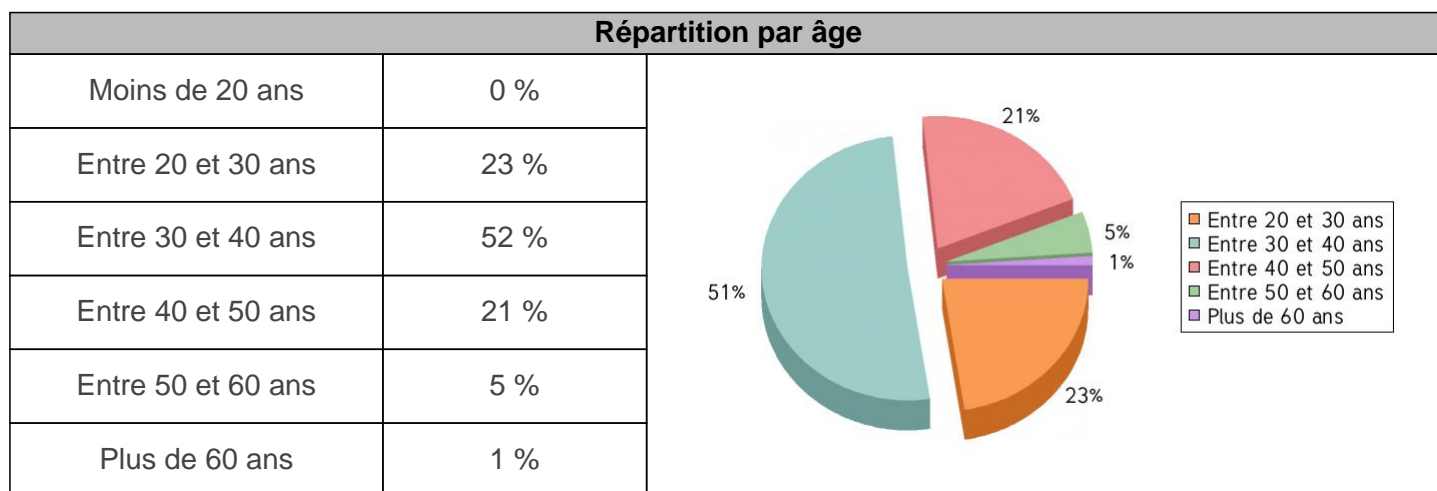


Source JuriTravail

44 % des « Chef de projet informatique (Cadre) » ont un niveau Bac +5, 17 % un niveau Bac +2 et 13 % un niveau Bac +4.

Répartition des « Chef de projet informatique (Cadre) » par âge

Parmi les métiers qui ont une part de jeunes actifs nettement supérieure à la moyenne, on trouve des métiers faiblement qualifiés à fort taux de turn-over (Ouvriers du bâtiment second œuvre, ouvriers mécanique, caissiers employés de libre service, etc.) et des métiers très qualifiés (professionnels du droit, ingénieurs de l'informatique, chercheurs) qui ont recruté des jeunes diplômés (Source : enquêtes emploi 1997 à 2002, Insee). Le diagramme suivant vous informe de l'âge des « Chef de projet informatique (Cadre) ».

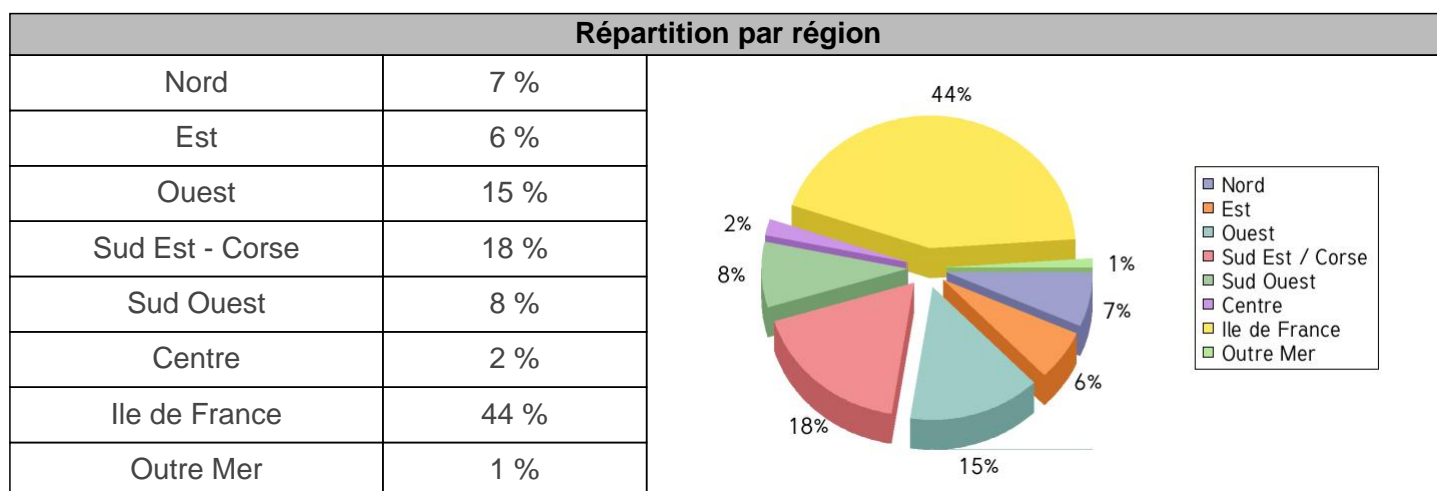


Source JuriTravail

La tranche d'âge « **Entre 30 et 40 ans** » est la plus représentée chez les « Chef de projet informatique (Cadre) ».

Répartition des « Chef de projet informatique (Cadre) » par région

Selon un sondage réalisé par Monster (sept, 2008), 57% des salariés interrogés considèrent qu'une vie professionnelle réussie ne passe pas forcément par la région parisienne. L'Insee confirme cette tendance en observant une forte migration de l'Ile-de-France vers la province, touchant plus particulièrement les trentenaires et les jeunes familles. Le diagramme ci-dessous vous indique la région de France dans laquelle le métier de « Chef de projet informatique (Cadre) » est le plus exercé.



Source JuriTravail

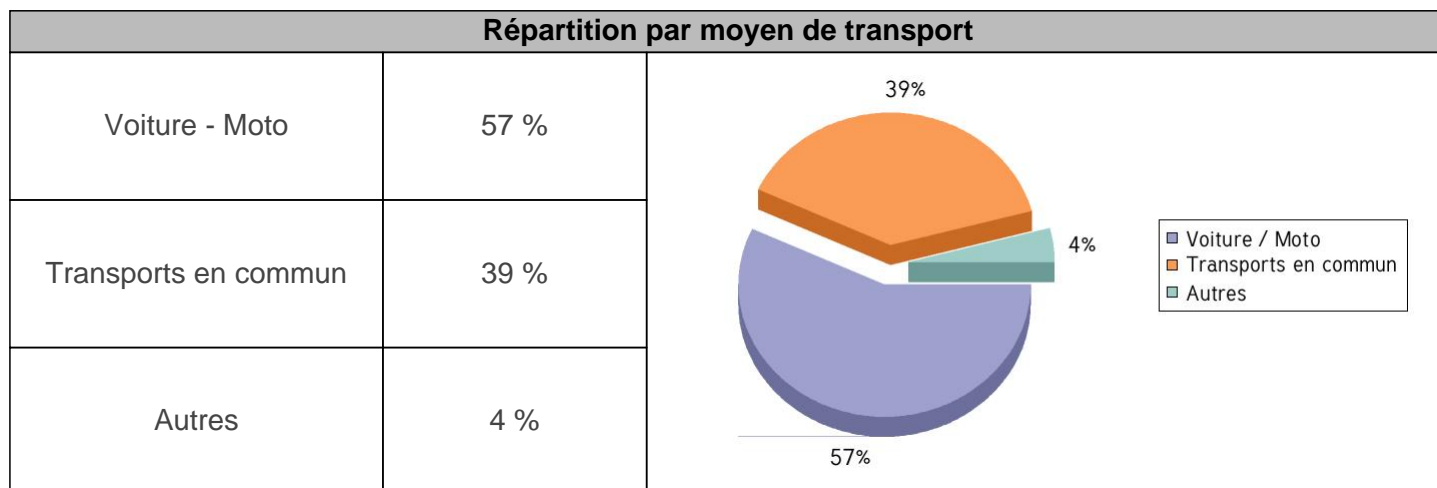
Le nombre de « Chef de projet informatique (Cadre) » est principalement réparti entre les régions **Ile de France**, **Sud Est - Corse** et **Ouest**.

Répartition des « Chef de projet informatique (Cadre) » par moyen et temps de transport

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2009, a institué un nouveau mode de participation de l'employeur des frais de déplacement domicile-travail engagés par le salarié. Il en résulte d'une part une prise en charge par l'employeur de 50% de l'abonnement aux transports en commun, tels que les abonnements SNCF et RATP, ou de l'abonnement à un service public de location de vélos tel que « Vélib' ».

D'autre part, un dispositif d'aide à la prise en charge totale ou partielle des frais de carburants et d'alimentation de véhicules électriques, facultatif, est prévu pour les salariés utilisant leur véhicule, soit parce que leur lieu de résidence ou de travail est situé en dehors d'un périmètre de transports collectifs, soit parce que leurs horaires de travail ne leur permettent pas de les utiliser.

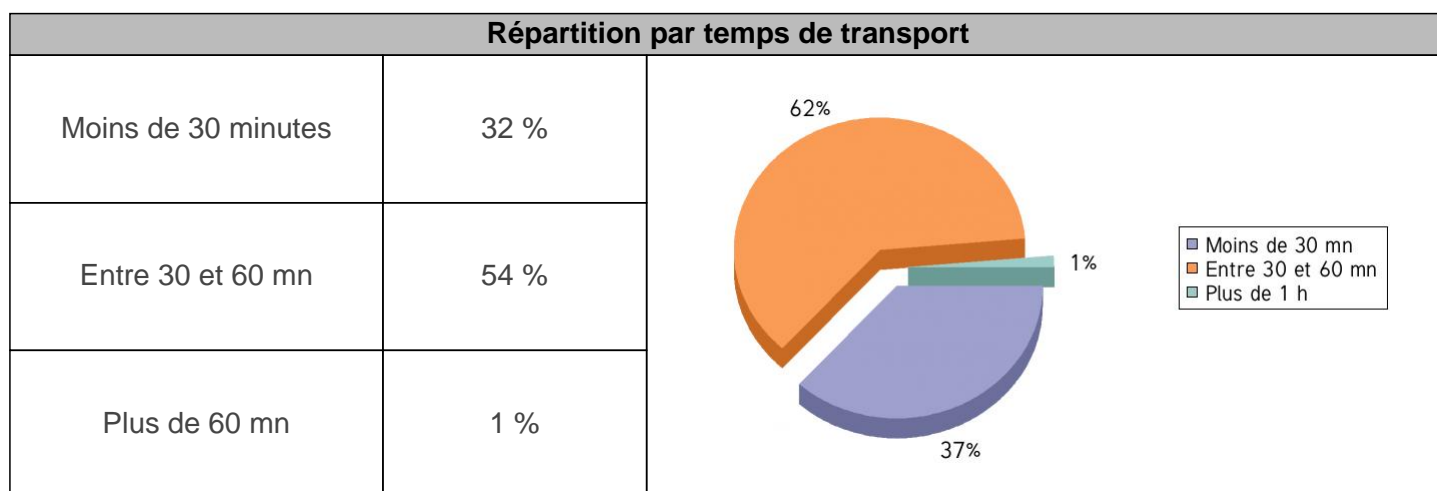
Le graphique suivant vous renseigne sur le temps de transport domicile-travail des « Chef de projet informatique (Cadre) ».



Source JuriTravail

57 % des « Chef de projet informatique (Cadre) » utilisent leur voiture ou leur moto pour se rendre sur leur lieu de travail, 39 % les transports en commun et 4 % un autre moyen.

Le graphique suivant vous renseigne sur le temps de transport domicile-travail des « Chef de projet informatique (Cadre) ».



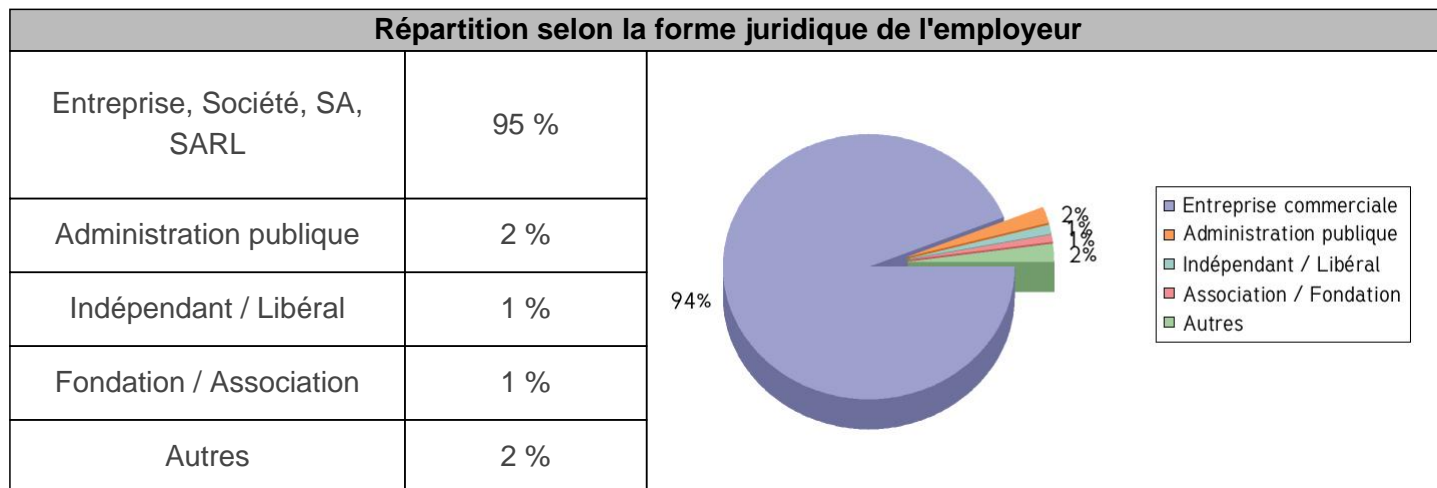
Source JuriTravail

32 % des « Chef de projet informatique (Cadre) » effectuent des trajets de moins de 30 minutes pour se rendre sur leur lieu de travail, 54 % entre 30 et 60 mn et 1 % plus de 1 heure.

« Portrait type de l'employeur »

Répartition des « Chef de projet informatique (Cadre) » selon la forme juridique de l'employeur

Les employeurs en France prennent plusieurs formes : des personnes physiques (artisans, commerçants, professions libérales, ...), des sociétés commerciales, l'Administration de l'Etat, des groupements de droit privé (Associations, fondations, ...), ... Le diagramme ci-dessous vous indique la répartition de(s) « Chef de projet informatique (Cadre) » en fonction de la structure de l'employeur.

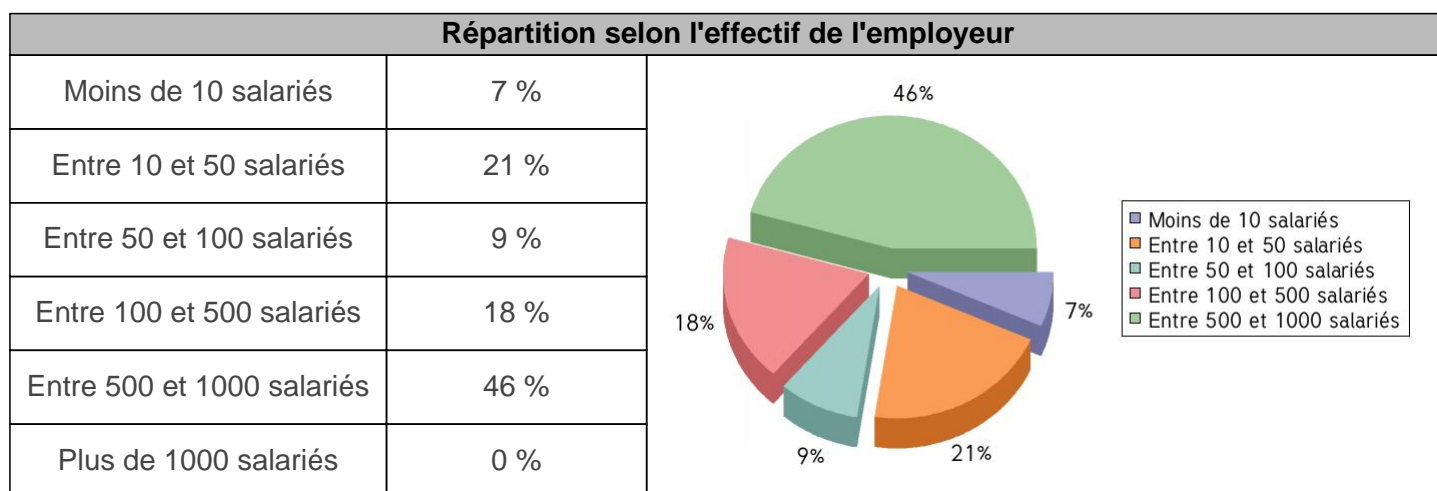


Source JuriTravail

La majorité des « Chef de projet informatique (Cadre) » (95 %) exercent leur métier dans une entreprise commerciale.

Répartition des « Chef de projet informatique (Cadre) » par selon l'effectif de l'employeur

En France, sur les 3 millions d'entreprises existantes, près de 59% ne comportent aucun salarié, 34% comprennent de 1 à 9 salariés, 7% de 10 à 499 salariés et enfin seulement 0,05% 500 salariés et plus. (Source : Insee – Fichier SIRENE - 2007). Le diagramme ci-dessous vous informe de la répartition de(s) « Chef de projet informatique (Cadre) » en fonction de la taille de l'employeur (Evaluée en nombre de salariés).



Source JuriTravail

La majorité des « Chef de projet informatique (Cadre) » (46 %) exercent leur métier dans une entreprise comptant entre 500 et 1000 salariés.

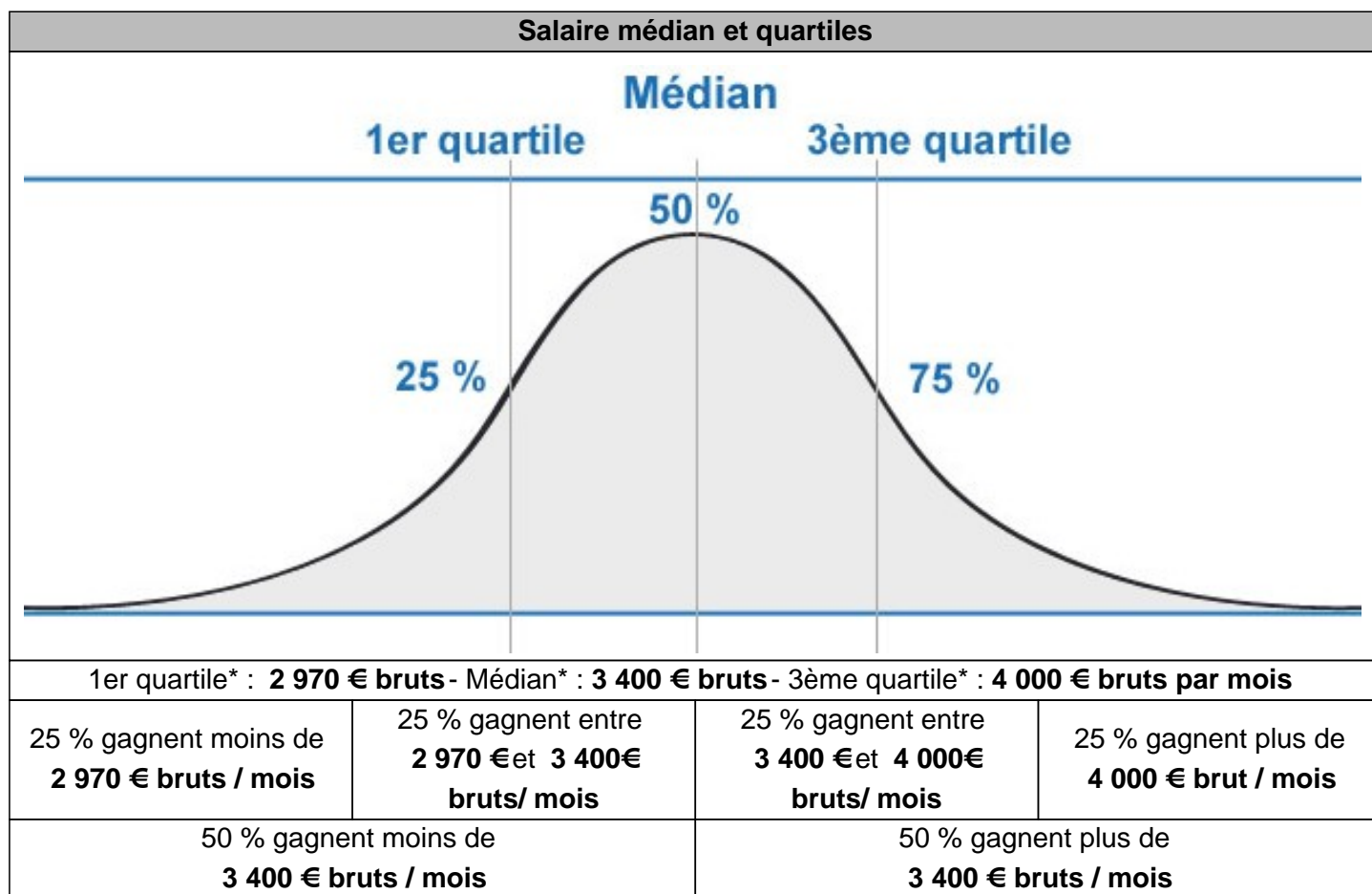
Salaire et autres rémunérations des « Chef de projet informatique (Cadre) »

Juritravail vous présente l'ensemble des informations, concernant le salaire des « Chef de projet informatique (Cadre) », issues de l'analyse statistique des profils anonymes déposés par nos internautes.

Grâce à ces graphiques, simples et faciles à lire, vous apprendrez entre autres le salaire moyen des « Chef de projet informatique (Cadre) » selon le sexe, l'âge, le diplôme, la région, les secteurs d'activités...

Vous connaîtrez le montant moyen de leurs compléments de rémunération, bonus ou primes annuelles, l'existence ou non d'avantages en nature, ou encore la proportion de « Chef de projet informatique (Cadre) » à bénéficier de Mutuelle, Prévoyance, ou Retraite supplémentaire.

Les fourchettes de salaire de(s) « Chef de projet informatique (Cadre) »



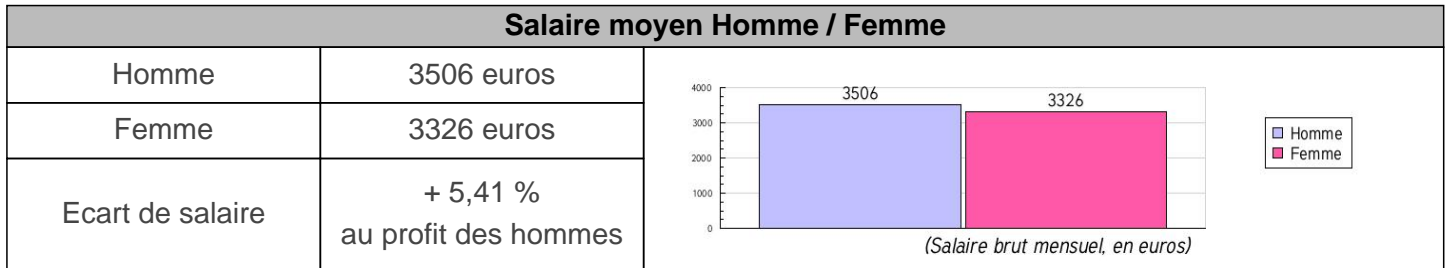
Source JuriTravail

Un quart des « Chef de projet informatique (Cadre) » touchent moins de **2 970 euros bruts par mois**, la moitié touche entre **3 400 et 4 000 euros**, et enfin un quart touche plus de **4 000 euros bruts par mois**.

* Voir la définition dans la rubrique 'Glossaire' en fin de rapport.

Le salaire moyen Homme/Femme de(s) « Chef de projet informatique (Cadre) »

En France, l'écart moyen de salaires entre les hommes et les femmes reste autour de 11 % depuis plusieurs années (Source Dares) voire même approche les 40 % si l'on intègre les emplois à temps partiel (Source Insee). Ce graphique vous indique l'écart de rémunération enregistré entre les hommes et les femmes exerçant le métier de Chef de projet informatique (Cadre) par rapport à leur formation; enseignement supérieur, formation professionnelle ou autodidacte.

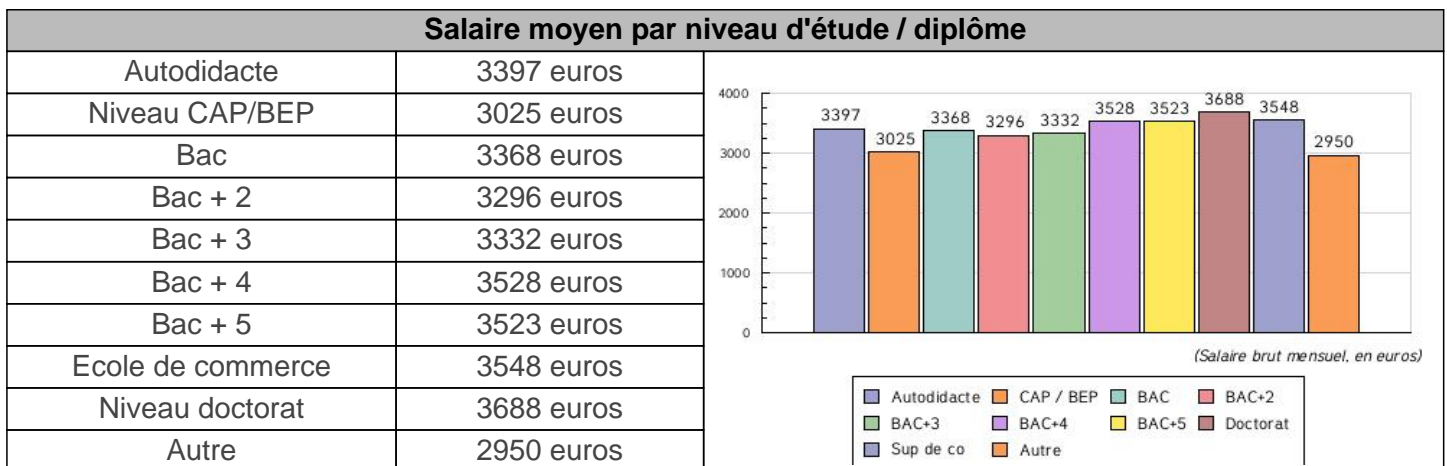


Source JuriTravail

Le salaire moyen mensuel des hommes exerçant le métier de « Chef de projet informatique (Cadre) » est de **3506 euros bruts**, celui des femmes exerçant ce même métier étant de **3326 euros bruts** => On constate un écart de **+ 5,41 %** au profit des hommes

Le salaire moyen de(s) « Chef de projet informatique (Cadre) » par diplôme

La France est très attachée aux **diplômes**. Le niveau d'étude ainsi que l'expérience professionnelle expliquent en effet l'essentiel **des disparités de salaires**. Le diagramme ci-dessous renseigne le niveau de rémunération de(s) Chef de projet informatique (Cadre) par rapport à leur formation.

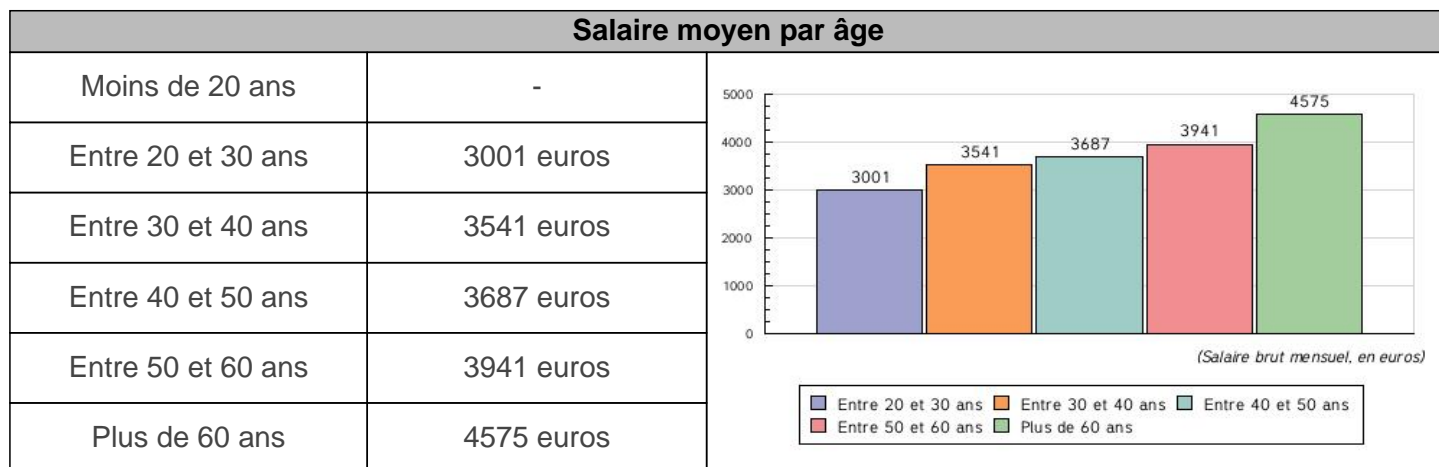


Source JuriTravail

Le salaire moyen des « Chef de projet informatique (Cadre) » est de **3469 euros bruts mensuels** pour les diplômés de l'enseignement supérieur **3025 euros bruts mensuels** pour les diplômés d'une formation professionnelle et de **3397 euros bruts mensuels** pour les autodidactes.

Le salaire moyen de(s) « Chef de projet informatique (Cadre) » par âge

Dans notre contexte général de vieillissement de la population, la question de l'évolution de la productivité et des salaires avec l'âge se pose comme une question de premier plan. De façon classique, on observe une **croissance, en moyenne, du salaire avec l'âge**. Le graphique suivant vous informe du niveau de rémunération de(s) Chef de projet informatique (Cadre) en fonction de leur âge.

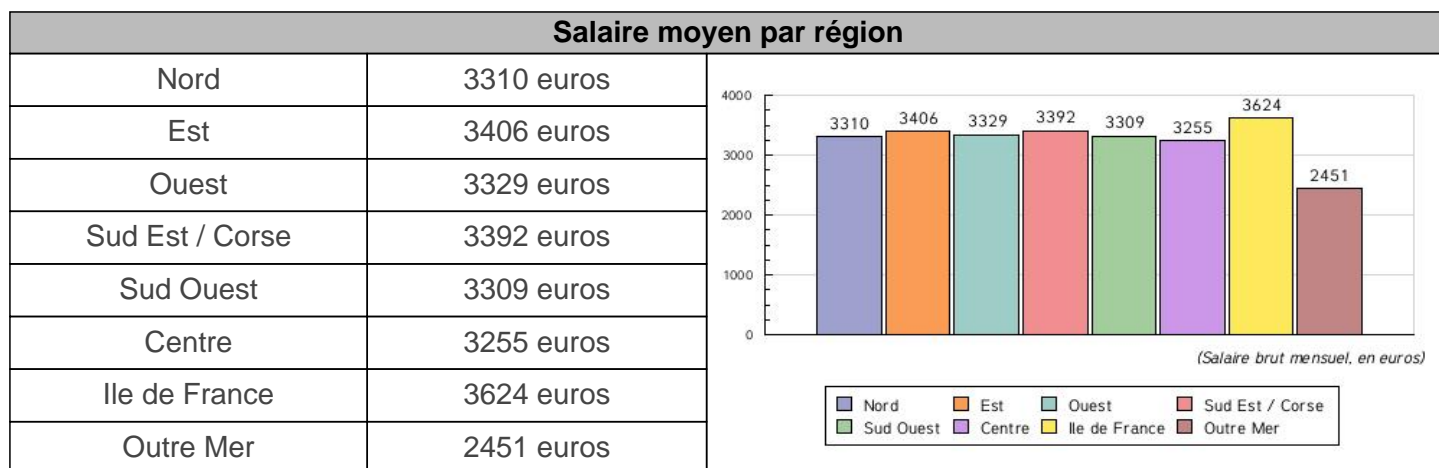


Source JuriTravail

Le salaire moyen des « Chef de projet informatique (Cadre) » est de **euros bruts mensuels**.

Le salaire moyen de(s) « Chef de projet informatique (Cadre) » par région

C'est en **Ile-de-France, en Rhône-Alpes et en Alsace que les niveaux de vie médians sont les plus élevés**. En revanche c'est également en Ile-de-France qu'on enregistre les inégalités de revenus les plus fortes (Source Insee). Le graphique ci-dessous vous indique le niveau de rémunération des Chef de projet informatique (Cadre) par région en France.

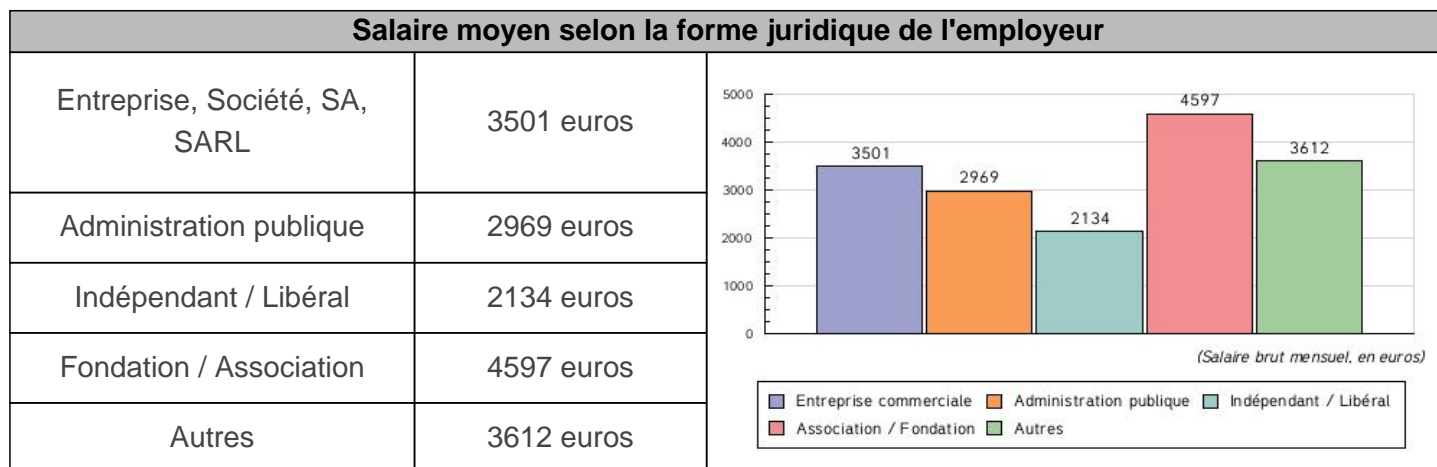


Source JuriTravail

Le salaire brut mensuel des « Chef de projet informatique (Cadre) » est le plus élevé dans la région **Ile de France**.

Le salaire moyen de(s) « Chef de projet informatique (Cadre) » selon la forme juridique de l'employeur

La forme juridique de l'employeur a-t-elle une influence sur le montant des salaires ? Votre salaire sera-t-il plus élevé dans une **entreprise commerciale** ou dans une **structure libérale** ? Dans l'**Administration** ou dans une **association** ? L'histogramme vous révèle l'influence de la nature de la structure de l'employeur de(s) « Chef de projet informatique (Cadre) » sur le montant de leurs salaires.

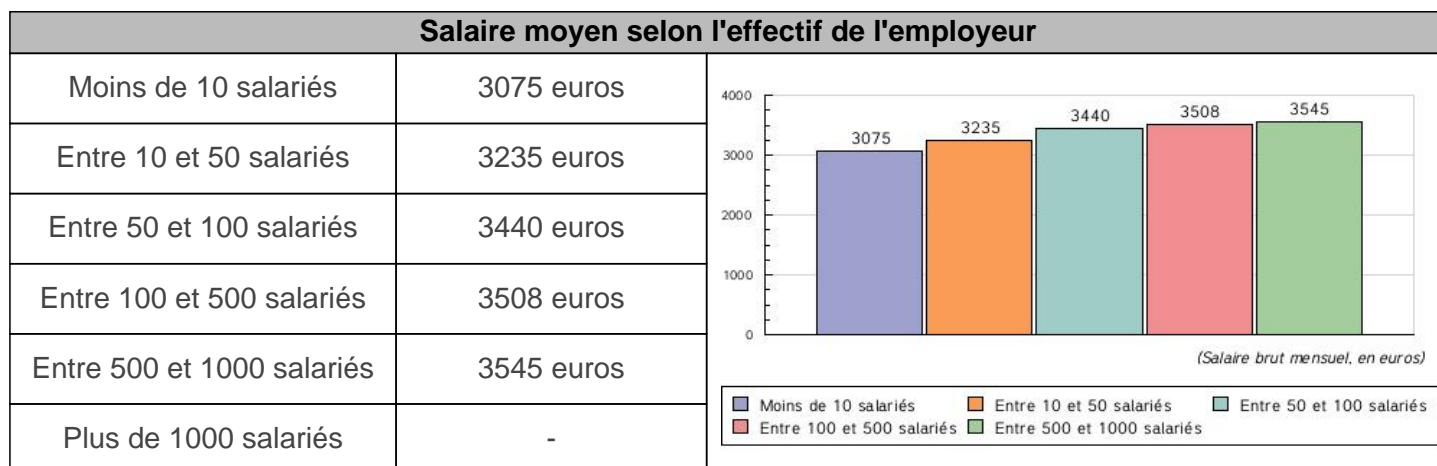


Source JuriTravail

Le salaire brut mensuel des « Chef de projet informatique (Cadre) » est le plus élevé dans une structure de type « **Fondation / Association** ».

Le salaire moyen de(s) « Chef de projet informatique (Cadre) » selon l'effectif de l'employeur

La taille de la structure de l'employeur influence-t-elle le montant des salaires ? Traditionnellement, les salaires dans les **PME** sont inférieurs à ceux des **grandes entreprises**. L'histogramme vous révèle l'influence de la taille de l'employeur de(s) « Chef de projet informatique (Cadre) » sur le montant de leurs salaires.



Source JuriTravail

Le salaire brut mensuel des « Chef de projet informatique (Cadre) » est le plus élevé dans une structure « **Entre 500 et 1000 salariés** ».

Le salaire moyen de(s) « Chef de projet informatique (Cadre) » par secteur d'activité

Selon le référencement de l'Insee, l'emploi en France se répartit comme suit : 3,4 % des actifs occupent le secteur de l'**Agriculture**, 15,5% le secteur de l'**Industrie**, 6.5% la **Construction** et 74,5% le **secteur tertiaire** (dont notamment 19% dans l'Education, la Santé et l'Action sociale, 13,7% dans le Commerce, 11,3 dans l'Administration, 10,6% dans les Services aux particuliers et 8,57 dans les Services aux particuliers) (Source : Insee, enquêtes Emploi).

Le tableau suivant vous révèle l'influence du secteur d'activité de(s) « Chef de projet informatique (Cadre) » sur le montant de leurs salaires.

Salaire moyen par secteur d'activité		
Salaire moyen brut mensuel	Secteur	Répartition (%)
3 767 euros	Finance - Droit	2%
3 767 euros	Industrie et Construction (Hors btp)	9%
3 757 euros	Assurance - Banque	11%
3 589 euros	Santé - Sanitaire - Médecine	2%
3 567 euros	Conseil - Ingénierie	8%
3 499 euros	Spectacle - Art - Culture - Sport - Loisirs	1%
3 486 euros	Informatique	50%
3 474 euros	Media - Edition - Information	2%
3 410 euros	Commerce - Distribution - Négoce	5%
3 370 euros	Services aux Entreprises / à la Personne	4%
3 369 euros	Administration - Institution	1%
3 323 euros	Transport - Logistique	2%
3 197 euros	Agriculture - Elevage - Pêche - Forêt	1%
3 127 euros	BTP - Construction - Immobilier	2%
3 092 euros	Tourisme - Hébergement - Restauration	1%
2 932 euros	Communication - Marketing - Publicité	2%
2 744 euros	Enseignement - Formation	1%

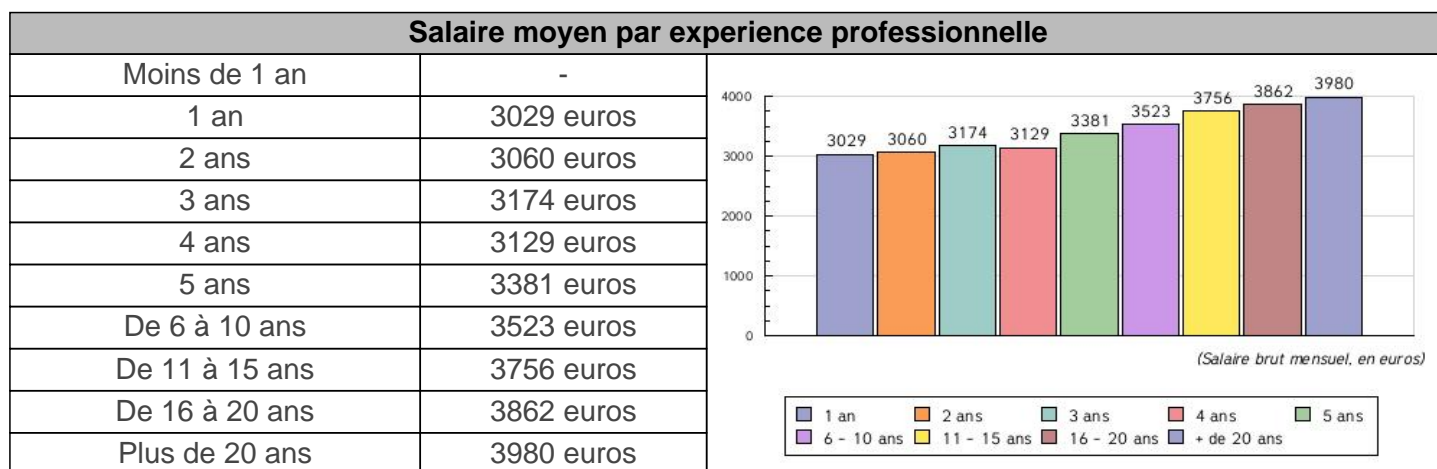
Source JuriTravail

On constate que le secteur d'activité le plus porteur pour les « Chef de projet informatique (Cadre) » est celui de « **Informatique** ».

Le salaire moyen le plus élevé est perçu dans le secteur de « **Finance - Droit** » et le plus bas dans le secteur « **Enseignement - Formation** ».

Le salaire moyen de(s) « Chef de projet informatique (Cadre) » par experience professionnelle

L'expérience est le principal critère de fixation du salaire pour l'entreprise. Selon une enquête de l'Apec les salaires obtenus par les candidats ayant postulé à une offre d'emploi sont en adéquation avec ceux envisagés au moment de la publication de l'offre. D'une manière générale, l'ajustement du salaire varie avec l'expérience du candidat recruté. L'histogramme suivant vous révèle l'influence l'expérience professionnelle de(s) « Chef de projet informatique (Cadre) » sur le montant de leurs salaires.

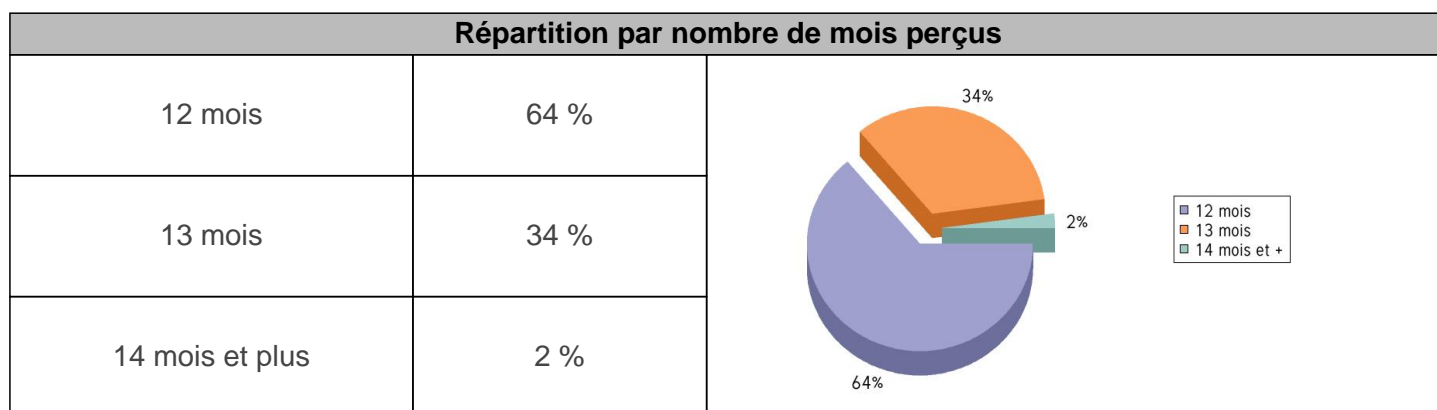


Source JuriTravail

Le salaire brut mensuel des « Chef de projet informatique (Cadre) » est de **3045 euros bruts** pour les débutants (0 à 2 ans d'expérience), **3228 euros bruts** pour les juniors (3 à 5 ans d'expérience), **3523 euros bruts** pour les confirmés (6 à 10 ans d'expérience) et **3866 euros bruts** pour les experts (Plus de 10 ans d'expérience).

Répartition des « Chef de projet informatique (Cadre) » par nombre de mois de salaire perçus

La prime de 13ème mois ou gratification de fin d'année existe dans de nombreuses entreprises. Si l'employeur n'a aucune obligation légale de verser ce type de prime, elle devient un élément du salaire obligatoire si elle est prévue dans le contrat de travail, dans la convention collective, par un usage ou encore par un engagement unilatéral. Le diagramme suivant vous indique le nombre de « Chef de projet informatique (Cadre) » percevant leur salaire sur 12, 13 ou 14 mois et plus.

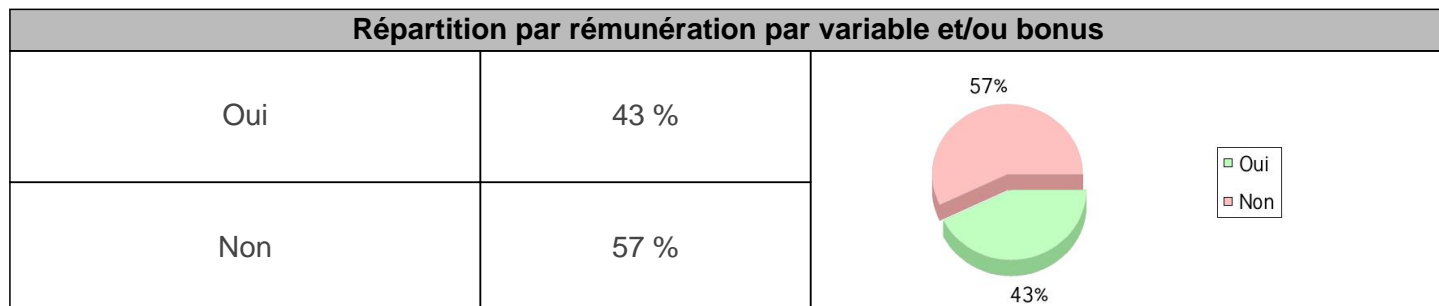


Source JuriTravail

64 % des « Chef de projet informatique (Cadre) » sont payés sur 12 mois, **34 %** sur 13 mois et **2 %** sur 14 mois et plus.

Répartition des « Chef de projet informatique (Cadre) » percevant une rémunération variable ou bonus

Depuis plusieurs années en France, on observe une généralisation du système de rémunération variable et individualisée (**Primes, participation, intéressement, commissions sur ventes,...**). Outre les compétences, la rémunération prend également en compte aujourd'hui les performances, système privilégié par le modèle anglo-saxon. Selon une enquête du Cegos, 70 à 80 % des cadres ont une part variable de leur rémunération. Le camembert suivant vous indique le nombre de « Chef de projet informatique (Cadre) » percevant en plus de leur salaire une rémunération variable ou bonus à savoir prime, participation aux bénéfices, intéressement, commission sur ventes.

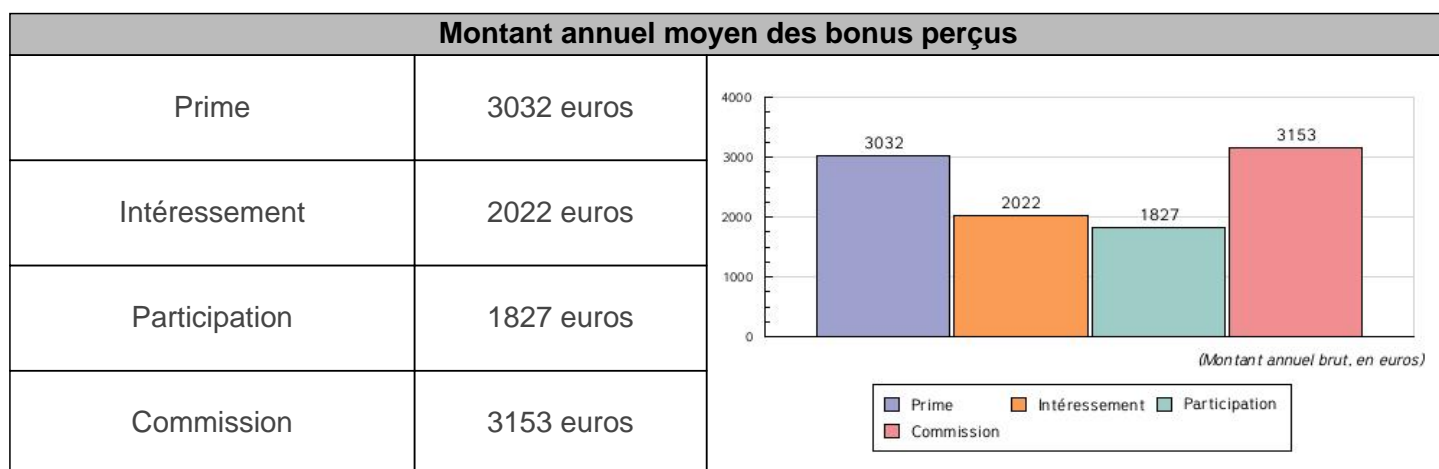


Source JuriTravail

43 % des « Chef de projet informatique (Cadre) » perçoivent des rémunérations variables ou bonus, tels que prime, participation aux bénéfices, intéressement, commission sur ventes.

Montant annuel moyen des rémunérations variables perçues par le(s) « Chef de projet informatique (Cadre) »

Le diagramme suivant vous présente le montant moyen annuel des rémunérations variables perçues par les « Chef de projet informatique (Cadre) ».



Source JuriTravail

Les différentes rémunérations variables perçues par les « Chef de projet informatique (Cadre) » sont en moyenne de :

- **3032** euros bruts annuels en matière de **prime** .
- **2022** euros bruts annuels en matière d'**intéressement** .
- **1827** euros bruts annuels en matière de **participation** .
- **3153** euros bruts annuels en matière de **commission**.

Compléments de rémunération variable différée de(s) « Chef de projet informatique (Cadre) » (Stock options, PEE, actions gratuites, actions payantes, ...)

Interrogés sur la nature que pourrait revêtir la hausse de leurs revenus, les salariés se prononcent très largement pour une augmentation classique de leur salaire annuel (74%), plutôt que le versement d'une somme plus importante sous forme d'actions ou de stock-options (23%). Cependant, certaines catégories de la population s'y montrent un peu plus ouvertes : les hommes (22 % contre 16 % des femmes) et les employés (26 %). (Source : *Les nouveaux enjeux professionnels des salariés, Baromètre Lh2 - Les échos – Institut de l'entreprise, juin 2008*). Le tableau ci-dessous vous indique les compléments de rémunération différés dont bénéficient les « Chef de projet informatique (Cadre) », par ordre décroissant.

Compléments de rémunération variable différée	
Complément	% de personnes exerçant ce métier à en bénéficier
CET *	10 %
Actions gratuites *	4 %
Actions payantes *	2 %
Stock Options *	0 %
BSPCE *	0 %

Source JuriTravail

Les compléments de salaire différé perçus par les « Chef de projet informatique (Cadre) » sont les **CET *** devant les **Actions gratuites *** et les **Actions payantes ***.

* Voir les définitions de stock option, action gratuite, action payante, BSPCE, PEE et CET dans la rubrique 'Glossaire' en fin de rapport.

Avantages en nature attribués aux « Chef de projet informatique (Cadre) »

Tickets restaurant, notes de frais, téléphone portable, chèques vacances,... Les avantages en nature prennent de plus en plus de place dans la rémunération des salariés. L'objectif pour les managers est de fidéliser leurs équipes sans alourdir les charges fiscales. L'avantage en nature est souvent « le petit plus » qui fera la différence entre deux propositions d'emploi à salaire égal. Le graphique suivant vous indique les avantages en nature perçus par les « Chef de projet informatique (Cadre) », par ordre décroissant.

Avantages en nature	
Avantage	% de personnes exerçant ce métier à en bénéficier
Tickets restaurant	15 %
Remboursement de frais (Transport)	13 %
Ordinateur portable	12 %
Téléphone portable	10 %
Chèques vacances	7 %

Source JuriTravail

Comme avantages les « Chef de projet informatique (Cadre) » bénéficient en premier lieu de « **Tickets restaurant** » devant « **Remboursement de frais (Transport)** » et « **Ordinateur portable** ».

Avantages sociaux attribués aux « Chef de projet informatique (Cadre) »

Mutuelle, Prévoyance, Retraite supplémentaire,... Autant d'avantages sociaux inégalement répartis entre les salariés selon leur secteur d'activités et la taille de leur entreprise. Selon une étude du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), la plupart des grands groupes proposent ce type d'avantages alors que les PME et surtout les TPE sont encore très modérées : à peine un tiers des salariés des entreprises de moins de 9 personnes bénéficient par exemple d'une mutuelle. L'histogramme ci-dessous vous indique les avantages sociaux dont bénéficient les « Chef de projet informatique (Cadre) », par ordre décroissant.

Avantages sociaux	
Avantage	% de personnes exerçant ce métier à en bénéficier
Mutuelle	60 %
Prévoyance	19 %
Retraite complémentaire	13 %
Cesu *	3 %
1% logement	0 %

Source JuriTravail

Les « Chef de projet informatique (Cadre) » bénéficient comme avantages sociaux en premier lieu de **Mutuelle** » devant **Prévoyance** » et **Retraite complémentaire** ».

* Voir la définition de Cesu dans la rubrique 'Glossaire' en fin de rapport.

Glossaire

Actions gratuites

Parts du capital distribuées gratuitement par l'entreprise à ses salariés.

Actions payantes

Parts du capital distribuées moyennant une contribution financière par l'entreprise à ses salariés.

BSPCE

Les bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSCPE) sont des valeurs mobilières, proches des stock-options, qui permettent aux salariés d'une entreprise, de souscrire au capital de leur société à un prix préférentiel définitivement fixé à l'avance lors de leur attribution.

CESU

Chèque Emploi Service Universel.

CET

Le compte épargne temps permet soit d'accumuler des congés rémunérés, soit de bénéficier d'une rémunération immédiate ou différée en remplacement des congés non pris. Ainsi le salarié peut financer ses congés futurs ou constituer une épargne en vue de compléter sa rémunération de façon immédiate ou différée.

PEE

Système d'épargne collective et facultative permettant aux salariés de verser la participation ou l'intéressement ou d'effectuer des versements volontaires.

Quartile

Un quartile est chacune des 3 valeurs qui divisent un ensemble de données triées en 4 parts égales, de sorte que chaque partie représente 1/4 de l'échantillon. Le médian représente le deuxième quartile.

Salaire brut de base

Il s'agit du salaire mensuel brut hors primes, indemnités et autres formes de rémunération.

Salaire moyen

Représente la moyenne de l'ensemble des salaires pour une population donnée.

Salaire médian

Salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il s'agit du salaire du milieu du classement. Le salaire médian est le salaire tel que 50 pour cent des salariés gagnent au moins ce salaire et l'autre moitié gagne au plus ce salaire.

Salaire net

Salaire net de toutes cotisations sociales, y compris CSG (contribution sociale généralisée) et CRDS (contribution au remboursement de la dette sociales). Il ne comprend pas la participation qui n'est pas imposable.

Stock option

C'est une option d'achat futur offerte à un salarié sur un certain nombre d'actions de son entreprise. L'entreprise permet ainsi au salarié d'acheter des actions dans le futur à un cours plus favorable et donc de réaliser une plus-value lorsqu'il les revendra.

Méthodologie

Ce service innovant repose sur les salaires déclarés par les internautes eux-mêmes. Au 6 Avril 2011 près de 823 709 dépôts anonymes de salaire ont été effectués. Votre propre dépôt (anonyme) vient également enrichir la base actuelle. La consultation de cette base est entièrement anonyme.

A l'issue du questionnaire, Juritravail délivre une mine d'informations sur le salaire du métier qui vous intéresse :

- La base de salaire maximum, moyen et bas constatée dans votre profession
- La consultation intégrale de tous les dépôts anonymes de personnes exerçant la même profession avec des tris pour connaître les salaires.

A propos de la base des métiers :

Plus de 5.000 métiers sont proposés, la liste des métiers s'appuie sur une nomenclature des catégories socioprofessionnelles mise en place par l'INSEE.

A propos des informations recueillies :

- Sont-elles fiables ?

A ce jour, Juritravail s'appuie sur plus de 823 709 dépôts pour la base des salaires. Cette base permet à Juritravail de proposer des résultats reflétant au près la réalité.

- Peut-on tricher ?

Chaque nouveau dépôt est scrupuleusement étudié avant d'être ajouté à la base de comparaison.

Les dépôts sont anonymes et il est dans l'intérêt de chacun de « jouer le jeu », les « **mauvais joueurs** » sont **écartés** et leurs adresses emails bannies de notre site...

A propos des informations personnelles demandées :

- Qui recueille les données personnelles ?

Seul Juritravail recueille les données personnelles, les informations sont protégées sur nos serveurs et font l'objet de procédures de sécurité et de cryptage.

Aucun tiers ne peut avoir accès aux données personnelles.

- Les données, notamment de salaire, le nom ou toute autre information susceptible de permettre une identification peuvent-elles être publiées sur le site ou ailleurs ?

La réponse est non, chaque dépôt est **publié anonymement**. Aucun lien entre l'adresse email, le nom ou autres caractères personnels et les données fournies ne sera établi et publié.

- Comment sont utilisées les informations personnelles ?

Les données faites lors de votre dépôt permettent de venir enrichir les statistiques de la base de salaire de Juritravail.

Plus le nombre de dépôts est important plus les statistiques s'avèrent être pertinentes pour le bénéfice de tous.

Sommaire

Préambule	2
Les informations métier	3
Définition	3
Synonymes et autres appellations	3
Qualités personnelles requises	3
Le métier de « Chef de projet informatique (Cadre) » en France	4
Le profil du salarié	4
Répartition Hommes/Femmes	4
Répartition par diplôme	4
Répartition par âge	5
Répartition par région	5
Répartition par moyen de transport	6
Répartition par temps de transport	6
Portrait type de l'employeur	7
Répartition selon la forme juridique de l'employeur	7
Répartition selon l'effectif de l'employeur	7
Salaires et autres rémunérations des « Chef de projet informatique (Cadre) »	8
Fourchettes de salaire	8
Le salaire moyen Homme/Femme	9
Le salaire moyen par diplôme	9
Le salaire moyen par âge	10
Le salaire moyen par région	10
Le salaire moyen selon la forme juridique de l'employeur	11
Le salaire moyen selon l'effectif de l'employeur	11
Le salaire moyen par secteur d'activité	12
Le salaire moyen par expérience professionnelle	13
Répartition par nombre de mois perçus	13
Répartition des bonus perçus	14
Montant moyen annuel des bonus perçus	14
Compléments de rémunération variable différée	15
Avantages en nature	16
Avantages sociaux	16
Glossaire	17
Méthodologie	18